



Photo de Gilles Thériault, août 2020

ÉTUDE SUR LA VIABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES D'UNE MÉTROPOLE CANADIENNE SUITE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Mémoire présenté à la Commission sur les Finances et l'Administration
(CFA) de la ville de Montréal en vue des consultations prébudgétaires 2021

Auteur : Gilles Thériault

Merci à tou.te.s les élu(e)s de la ville de Montréal, merci au Président du comité exécutif et aux élus qui sont membres de la Commission des Finances et de l'Administration (CFA) d'avoir mis sur pied cette deuxième consultation publique. Cette consultation prébudgétaire démontre bien la volonté de faire participer les citoyens et de transparence vis-à-vis la population. **Félicitations.**

Le présent mémoire vise à répondre au projet de la CFA. Il servira d'intrant à la phase d'étude prébudgétaire pour l'année fiscale 2020-2021ⁱ. Nous vous proposons ce mémoire qui contient des réflexions qui portent sur les grandes priorités de l'Administration municipale à proposer aux citoyens.

Nous avons retenu les deux thèmes proposés. Nous vous proposerons pour le 1^{er} thème, **le retour à une économie effervescente** un 4^{ième} scénario avec des réponses aux trois questions du thème. Le 2^{ième} thème **l'amélioration des services aux citoyens.ne.s par des projets investissements en projets d'immobilisations** nous préciserons des domaines de services à améliorer et nous vous donnerons des réponses aux deux questions du thème.

Tout comme l'année dernière, nous vous ferons un commentaire politique et une suggestion quant à la création d'un Programme de Report des Impôts Fonciers du Québec pour Montréal ou sa région. Ils seront précédés d'une brève mise en contexte et suivi d'une conclusion et de onze recommandations.

La démocratie participative, quelle belle aventure surtout avec un projet comme « La consultation publique prébudgétaire ». Merci à la ville de Montréal pour cette belle occasion de participation publique.

Signé à Montréal : Gilles Thériault, _____ résident de Montréal

Le 20 août 2020.

Publié à Montréal, le 20 août 2020 sous le titre :

[Perspectives budgétaires 2021, étude sur la viabilité des finances publiques d'une métropole canadienne suite à la pandémie de COVID-19](#)

ISBN : 978-2-9819049-2-8 (PDF) ⁱⁱ

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 18 août 2020.

“A pessimist sees the difficulty in every opportunity; an optimist sees the opportunity in every difficulty.” Winston S. Churchill 1874 - 1965

Résumé

La pandémie actuelle nous force à réfléchir différemment, pour savoir quelle impulsion, il faudra donner au budget d'une grande ville de classe mondiale (2012) ⁱⁱⁱ comme Montréal.

Avec la conjoncture économique, augmenter les impôts fonciers est irréaliste. Les contribuables sont intelligents et sont en mesure de comprendre qu'il est toutefois possible de contribuer à relever les défis du budget à venir afin de revenir à une situation plus normale qui doit être viable financièrement à long terme.

De façon opérationnelle, qu'est-ce que comporte le budget d'une grande ville ? Des dépenses comme les ressources humaines, le traitement de l'eau, les égouts, la voirie, la sécurité publique, la police, la gestion des matières résiduelles, le transport en commun et bien sûr, plusieurs autres services aux citoyens et aux entreprises et un plan d'investissement sur 3 ans. Du côté de revenus, la liste est plus courte, les impôts fonciers, les transferts provenant des autres niveaux de gouvernements et dans une moindre mesure les services qui sont tarifés.

Du point de vue des transports en commun, avant la COVID-19, un grand nombre de projets sont présents sur la table à dessin ou en construction. Ils ont un besoin de financement important. La baisse de revenu d'une durée de près de six mois laissera des traces dans les finances publiques.

Quant à la gestion des matières résiduelles¹, cette industrie était en pleine crise en 2019. Une crise causée par le déséquilibre du marché de traitement des matières résiduelles. Crise causée par la fermeture des marchés asiatiques du traitement des matières résiduelles ce qui s'est démontré par un manque d'appui à cet écosystème industriel et ce qui ont occasionné les défaillances de cette industrie. La gestion des matières résiduelles doit être considérée exactement comme la gestion du service d'eau. Soit être perçu comme un service public et apparaître comme un élément distinct dans le compte d'impôts fonciers. Comme les autres grandes villes le font ailleurs au Canada, la tarification de services de qualité de traitement des déchets à un coût raisonnable est possible et souhaitable.

Tout comme l'année dernière, nous recommandons la mise sur pied d'un programme de report des impôts fonciers du Québec pour Montréal (PRIFQM) ou de sa région. Il ressemble au programme des prêts étudiants du Québec sans avoir un risque financier important. Il peut se financer en partie par une légère majoration du droit de mutation immobilière et aussi par les intérêts sur les prêts qui sont versés par les contribuables. C'est déjà en place dans sept autres provinces canadiennes.

Faut-il relancer l'économie de la région, diminuer les dépenses, augmenter les revenus, ou avoir un mix des trois en ayant une approche conjoncturelle ou structurelle. Quel sera le pourcentage d'augmentation de budget ? Est-ce que le prochain budget sera viable ? La question est posée et nous tenterons d'y répondre dans les prochains chapitres.

¹ Mémoire présenté à la commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de la ville de Montréal. **Pourquoi recourir à l'écofiscalité dans la gestion des matières résiduelles et la prévention des déchets, décembre 2019, ISBN978-2-9818199-5-6 (PDF)**, voir la page 15
Gratuit sur demande : gilles.theriault51@gmail.com

1-Commentaires sur le document : Perspectives budgétaires 2021

Dans son premier thème, les auteurs s'interrogent sur le fait d'un retour à une économie effervescente pour donner suite à la pandémie de COVID-19. Selon la théorie économique, la politique budgétaire « d'une grande ville » d'une province ou d'un pays peut être 1-procyclique ou 2-contracyclique. L'effet produit par une politique semblable sur le cycle économique sera proportionnel à son poids démographique, à son activité économique et son autonomie constitutionnelle².

D'entrée de jeu, nous vous présentons une analyse comparative³ des taux d'imposition des impôts fonciers entre les deux plus grandes villes canadiennes Toronto et Montréal nous porte à réfléchir à la suite des actions à entreprendre.

Année de référence	Ratio résidentiel/commercial	Montant payé par le secteur/commercial	Montant payé par le secteur résidentiel	Variation en % 2017/2018
Montréal	3,78	37,764 \$	9986 \$	1,104 %
Toronto	3,78	24,039 \$	6355 \$	-3,951%

Dans un tel contexte, il est possible d'imaginer que les déficits anticipés de la ville de Montréal et aussi, ceux anticipés à la STM vont grever le budget de la ville de Montréal de façon importante. Lorsque l'on examine le document intitulé, perspectives **budgetaires 2021. Ce document a été** produit par les services de la ville de Montréal. Dans ce document, il est curieux de ne pas retrouver le % d'augmentation du budget qui est proposé.

Budget 2020	Augmentation proposée	% d'augmentation du budget, moyenne 3 ans	% augmentation total
6,17 G \$	+320 M \$	Augmentation proposée à la figure no 2	5,18%
6,17 G \$	+240 M \$	Augmentation légèrement au-dessus de l'inflation	3,88%
		Projection de l'inflation au Canada de 2014-2019 en moyenne 1,22% * 3 ans = 3,66% voir l'annexe 2 pour détail du calcul.	

Lorsque l'on examine le document produit par les services de la ville de Montréal, à la page 16, la figure no 2, il est possible d'imaginer un autre scénario, pour la période de trois ans de 2020-2022. Le retrait 80 M\$ soit l'équivalent d'une augmentation de 3,88 % plutôt que de 5,18 %. Dans ce scénario, nous demeurons conservateurs au niveau des revenus.

Scénario à 5,18% de croissance (pour 3 ans)				Scénario #4 à 3,88%	
Dépenses		Revenus		Dépenses	Revenus
1-Croissance/ arr.	136 M \$	Charges fiscales	67,6 M \$	102 M \$	67,6 M \$
2-Nouvelles dép.	104 M \$	Croissance immo.	43,5 M \$	78 M \$	43,5 M \$
3-Paiement cash	80 M \$	Autres revenus	7,9 M \$	60 M \$	7,9 M \$
Sous total	320 M \$	Sous-total	119 M \$	240 M \$	119M \$
Stratégie équilibre	320 M \$				
Réduction des dépenses	0 M \$	Augmentation des revenus	201 M \$	80 M \$	121 M \$

² Mémoire déposé en avril 2019 à la commission des finances et administration de Montréal: Le budget d'une grande ville du Canada – impasse budgétaire ou constitutionnelle ?, ISBN : 978-2-9816959-8-7 (PDF)

³ **Les défis du transport en commun dans la grande région de Montréal**, avril 2020, deuxième édition, ISBN 978-2-9818199-9-4 PDF et 978-2-9819049-1-1 ePub (gratuit dans l'Apple book store), voir page 37.

Dans le document sur les perspectives budgétaires 2021, il n'y a aucune mention du déficit pour l'année 2020. Implicitement, les mots « défi moyen cumulé » laissent donc entendre qu'on prévoit un déficit de 201 millions ou plus si rien n'est fait.

La ville de Montréal a mandaté un comité d'expert économiques^{iv} pour trouver des moyens pour relancer l'économie de la métropole. Le rapport a été remis par le comité, en juin 2020. Il est mentionné par Hélène Baril⁴ qui est journaliste à La Presse+, dans l'article publié le 2 juin 2020, d'un manque à gagner de près de 500 M\$ pour l'année budgétaire 2020.

Dans ce contexte, l'aide des deux niveaux de gouvernement devient essentielle. Il y aura lieu de faire des demandes formelles à ce sujet. Dans le contexte où la ville Montréal a été la plus durement touchée au Canada, la recommandation suivante s'impose.

Recommandation no 1 : Coordonner les demandes d'aide financière aux gouvernements fédéral ou provincial afin de combler le déficit causé par la COVID-19.	
Description	Moyen de mise en œuvre
Que la ville de Montréal formule une demande officielle au deux niveaux de gouvernement	Envoi d'une lettre de la mairesse directement au premier ministre du Canada. Utiliser le canal de communication nommé le Conseil de la fédération.

Comme il n'y a pas encore de garantie que le gouvernement fédéral ou provincial donne suite rapidement à cette demande, nous formulons cette deuxième recommandation.

Recommandation no 2 : Adapter le processus de financement de la ville de Montréal afin de combler les défis associés au manque de liquidité causé par la pandémie	
Description	Moyen de mise en œuvre
Que la ville de Montréal ajuste son processus ⁵ de financement afin de combler le manque de liquidité causé par la pandémie.	Les fins pour lesquelles la ville de Montréal réalise des emprunts sont associés principalement aux investissements. Il faut donc adapter ce processus pour permettre d'émettre des obligations de relance suite à la pandémie.

2-Le maintien souhaitable de certains services : transport en commun, la gestion de l'eau et la gestion des matières résiduelles

2.1 Le transport en commun.

Parmi les sources potentielles pouvant être associées aux autres revenus, nous savons qu'il est possible de mettre en place une nouvelle redevance pour le transport en commun pour le développement des infrastructures à venir⁶. En 2020, pour la ville de Montréal, le budget alloué au transport en commun qui représente 20,59 % du total du budget donc 1,6 G\$ sur un total de 6,17 G\$. Il y a eu en 2019 un déficit d'exploitation en transport en commun de 134,1 M\$ avant la COVID.

Il est possible de penser à un déficit plus important de la STM après 5 à 6 mois d'une baisse de

⁴ <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2020-06-02/montreal-devrait-pouvoir-s-endetter-pour-se-relancer>

⁵ https://ville.montreal.qc.ca/documents/Adi_Public/CE/CE_DA_ORDI_2017-12-13_08h30_08_h_30_-_Processus_de_financement_2017.pdf

⁶ Voir la référence no 3, page 12, tableau 1, liste des projets en transport collectif ARTM de 43 G \$

revenu très important dans le secteur du transport collectif. À l'exemple des services essentiels d'utilité publique, comme : la gestion de l'eau, les égouts, les pompiers, la police ; est-ce qu'il est raisonnable de penser que le transport en commun pourrait être déficitaire, alors qu'il est considéré comme un service essentiel ? Il est nécessaire d'adopter une loi d'équilibre budgétaire pour les sociétés de transport collectif. Puisque la STM apparait au budget de la ville de Montréal et que son déficit d'exploitation est inclus dans les états financiers de la ville de Montréal.

Afin d'éviter une détérioration accrue des finances publiques de la ville de Montréal dans le prochain budget, il est nécessaire de mettre en place une d'équilibre budgétaire pour la STM.

Recommandation no 3 : Adapter la loi de l'équilibre budgétaire pour les sociétés de transports collectif ⁷	
Description	Moyen de mise en œuvre
Que la ville de Montréal de concert avec la CMM et le gouvernement du Québec entreprenne les études d'impacts afin de modifier le programme d'aide au financement l'exploitation du transport en commun et de celui du financement des infrastructures de transport afin de ne plus permettre des déficits opérationnels.	Modifier le décret 751-2017 qui permet de gérer le financement du transport des personnes pour que les sociétés de transport n'aient plus la possibilité de faire des déficits d'opération. Modifier au besoin, les deux décrets relatifs au financement des infrastructures de transport collectif. Ajuster les modalités d'application des décrets.

La politique d'équilibre budgétaire ne sera pas suffisante et doit être accompagnée d'une hausse des revenus destinés au transport en commun⁸ afin de combler le déficit opérationnel de la STM.

Recommandation no 4 : Augmenter la taxe sur l'essence de 0,01\$ par année pendant 10 ans ⁹.	
Description	Moyen de mise en œuvre
Augmenter la taxe sur l'essence qui est utilisé pour le financement du transport en commun peut servir à absorber le déficit d'exploitation du transport en commun de la ville de Montréal	Il s'agit de la faire avec une progression de +0,01 \$ par année sur une période de dix ans ; période qui permettra d'atténuer les impacts négatifs d'une hausse trop importante.

Afin de poursuivre l'ensemble des projets de développement de ligne de métro bleue et orange, créer une nouvelle redevance avec une tarification plus basse que celle du REM. Tous les détails de cette redevance vous sont présentés dans le document à la référence no 3.

Recommandation no 5 : Créer une nouvelle redevance avec une tarification plus basse que celle utilisée pour le REM pour aider au financement du développement des lignes de métro bleue et orange.¹⁰	
Description	Moyen de mise en œuvre
Créer et mettre en place une nouvelle redevance de 400 Millions \$ (300 M \$ pour la ligne bleue et 100 M \$ pour la ligne orange) avec une condition de perception à trois kilomètres de diamètre (1,5 km de rayon)	Créer les projets de lois afin de mettre en place une redevance (avec moins d'impacts négatifs) pour aider à financer le prolongement des lignes de métro existantes.

⁷ Voir la référence no 3, page 46, la recommandation no 2.

⁸ Une légère hausse de la taxe sur l'essence « qui est parmi les moins chères sur la planète à 41,5% selon le centre de recherche de l'université de Sherbrooke ». Voir la page 56 de la référence no 2.

⁹ Voir la référence no 3, page 56, la recommandation no 5.

¹⁰ Voir la référence no 3, page 85, la recommandation no 14.

La gestion de l'eau¹¹

En 2005, la ville de Montréal a mis en place une première mesure écofiscale nommée « **Le Fond de l'eau** ». Cette mesure permet de coordonner le financement du programme à long terme de réhabilitation des infrastructures de l'eau sur le territoire de l'agglomération montréalaise et pour lequel des investissements massifs sont requis. En 2005, les besoins se chiffraient à 10 milliards de dollars sur 20 ans.

Comme deuxième mesure écofiscale, il y a un besoin de facturer les services de traitement des eaux pour l'ensemble du secteur non résidentiel (N.R.), ce secteur bénéficie d'une stratégie de l'écart résidentiel/non résidentiel de 8,8 M\$.

Recommandation no 6 : Implanter les compteurs d'eau et la facturation de ce service pour le secteur non résidentiel à l'ensemble des arrondissements de la ville de Montréal	
Description	Moyen de mise en œuvre
Compléter l'installation des compteurs d'eau pour l'ensemble des entreprises, commerces et industries pour 100% des arrondissements de Montréal	Fournir les aides nécessaires afin de compléter l'installation des compteurs d'eau du secteur non résidentiel. Rendre compte à la population de l'état d'avancement des travaux.

La gestion des matières résiduelles

Dans le mémoire¹² présenté en 2019 à la ville de Montréal, nous proposons le recours à l'écofiscalité dans la gestion des matières résiduelles et la prévention des déchets. Nous avons proposé une boîte à outils remplis de mesures écofiscales qui peut être utilisée par l'administration municipale de Montréal comme beaucoup d'autres villes le font déjà.

Nous avons cité des extraits dans ce mémoire, d'une conclusion du rapport « Pour une métropole en affaires » qu'il est nécessaire de prendre le virage de l'écofiscalité pour aider à financer et à transformer le secteur de la gestion des matières résiduelles. Nous avons énuméré dans ce mémoire différents outils qui peuvent être utilisés en vue de mieux financer la gestion des matières résiduelles. La consigne, la redevance payée sur le tonnage des déchets, la tarification au poids/volume nombre de levées (lorsqu'applicable), les écofrais et la réserve financière.

Le rapport à la page 11 vous présente un résumé des recommandations (5) de la chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM). Il s'agit d'une publication de 2019 de la CCMM.

1. Gérer la dette de manière rigoureuse et réclamer de nouvelles sources de revenus dans le cadre d'un nouveau pacte fiscal ;
2. Déployer de nouvelles mesures afin de renforcer la compétitivité de la métropole et son statut de locomotive économique du Québec ;
3. Comblent sans relâche les besoins en matière d'infrastructures et d'équipements ;
4. Assurer la répartition des charges fiscales qui soit juste et équitable ;
5. Faire de l'écofiscalité une priorité de tous les acteurs économiques.

Ces recommandations de la CCMM en plus des solutions contenues dans le mémoire sur la gestion des matières recyclables nous aident à formuler la recommandation suivante :

¹¹ https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6497,54391603&_dad=portal&_schema=PORTAL

¹² Voir la référence no 1.

Recommandation no 7 : Mettre en place une ou des mesures de taxation basée sur l'écofiscalité afin d'augmenter le financement du recyclage et du traitement des matières résiduelles, pour mieux soutenir l'industrie et d'assurer un autofinancement du service.	
Description	Moyen de mise en œuvre
Mettre en place une ou des mesures d'écofiscalité afin d'augmenter le financement de la gestion des matières résiduelles. Ces mesures sont proposées dans le but de créer un croissance économique dotée d'une intelligence environnementale. Établir un programme régional de prévention des déchets comme l'a fait l'U.E.	Améliorer les opérations pour la gestion des matières résiduelles ; Permettre l'évolution des politiques de traitement des matières recyclables et des programmes soutenant cette industrie ; Assurer la gouvernance, ajouter des normes et vérifier leurs applications ; Ajouter à la gestion financière du budget de la ville, des mesures d'écofiscalité afin d'assurer un équilibre budgétaire ; Gérer la performance et rendre compte aux contribuables ; Gérer le volet politique avec les différents paliers de gouvernement.

3-La gouvernance stratégique et la viabilité budgétaire de l'OCDE,¹³

« La viabilité budgétaire correspond à la capacité d'un État à maintenir les finances publiques dans une position crédible et fonctionnelle sur le long terme. Afin de garantir durablement cette viabilité, les pouvoirs publics doivent procéder en permanence à une anticipation stratégique des recettes et des engagements, des facteurs environnementaux et des tendances socio-économiques, pour adapter leur planification financière en conséquence. Des niveaux d'endettement enlevés et croissants nuisent à la position budgétaire des États et peuvent enclencher un cercle vicieux où l'augmentation de la dette pèse sur le potentiel de croissance économique, car les fonds disponibles sont détournés de l'investissement productif. Depuis la crise financière et économique, de nombreux pays de l'OCDE restent confrontés à un ratio dette publique/PIB en hausse. Les coûts qu'ils supportent pour surmonter le ralentissement économique actuel, ainsi que l'augmentation prévue des dépenses liées au vieillissement de la population, constituent de sérieux obstacles pour la viabilité des finances publiques. »

4-Le cadre d'étude : Définir et adopter une politique économique municipale qui assurera la viabilité des finances publiques

Il s'agit donc, au niveau municipal, de comprendre le besoin d'adopter une politique économique qui permettra d'éviter l'effet procyclique sur le budget et garantir la viabilité des finances publiques^{14, 15}.

Voyons simplement ce que chacun des termes implique :

1 — Procyclique ; lorsque tout va bien, *si le gouvernement adopte un plan de relance en pleine expansion, il risque de pousser l'économie en pleine surchauffe, notamment en alimentant l'inflation.*

2— Contracyclique ; *si le gouvernement adopte un plan d'austérité en pleine récession, il risque de dégrader davantage l'activité économique.*

¹³ Le texte est accessible via une recherche dans Google https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/gov_glance-2013-11-fr.pdf?expires=1597661270&id=id&accname=guest&checksum=46981A8529BE2364953508DDDBC7EBE9

¹⁴ <https://www.cairn.info/revue-etudes-economiques-de-l-ocde-2011-4-page-61.htm#>

¹⁵ <http://www.blog-illusio.com/2016/06/la-politique-budgetaire-est-elle-toujours-procyclique-dans-les-pays-en-developpement.html>

*Pour être efficace, la politique budgétaire doit être contracyclique. **Le gouvernement doit assouplir sa politique budgétaire lors des récessions** (en augmentant les dépenses publiques ou en réduisant les prélèvements obligatoires) **pour stimuler la demande globale**. Lorsque l'économie renoue avec la croissance, le gouvernement doit resserrer sa politique budgétaire (en réduisant les dépenses publiques ou en augmentant les prélèvements obligatoires)¹⁶.*

À l'heure actuelle, nous sommes en période de récession avec deux trimestres consécutifs de croissance négative du PIB.

Le gouvernement canadien de 2008-2015 et aussi le gouvernement du Québec pendant à peu près la même période se sont donné pendant une période de croissance de l'économie une marge de manœuvre qui a permis aux deux paliers de gouvernements de réduire les déficits et aussi d'accumuler des réserves. Actuellement en 2020 le gouvernement canadien a vraiment assoupli sa politique budgétaire pour stimuler la demande et aussi soutenir l'économie par des mesures d'urgence importante. Ici, il est question d'un cycle économique court¹⁷ (+-10 ans) ou la ville de Montréal peut, elle aussi, stimuler l'économie et dans un deuxième temps lorsque la prospérité économique sera au rendez-vous la ville devra resserrer sa politique budgétaire en réduisant les dépenses publiques ou en augmentant les prélèvements obligatoires.

*Les économistes distinguent **les politiques économiques conjoncturelles** qui visent à orienter l'activité économique à court terme¹⁸ [moins de 5 ans] et les **politiques économiques structurelles** qui viennent à modifier le fonctionnement de l'économie sur le moyen ou long terme [plus de 5 ans].*

Dans un article publié dans le journal Le Devoir du 2 avril 2020, selon monsieur Henri-Paul Rousseau, professeur associé aux HEC, mentionne que l'économie sera différente après la COVID-19. Il dresse les cinq constats suivants :

1. Les gouvernements seront plus endettés et aussi plus présents ;
2. Il y aura plus de commerce électronique, de télétravail et de robots ;
3. Plus de démondialisation et d'échanges internes ;
4. Plus de préoccupations écologiques qui mèneront à des décisions ardues et complexes ;
5. Il y aura de nouvelles formes de coopération entre le public et le privé qui s'imposeront.

Monsieur Rousseau parle d'une vision à long terme, de la constitution d'une réserve stratégique pour répondre à d'autres crises éventuelles. Il fait aussi la mention du besoin d'écosystèmes régionaux et sectoriels et de systèmes pouvant soutenir une triple transition : démographique écologique et numérique.

Pour un passage à l'action, monsieur Rousseau propose quatre chantiers, nous en avons retenu trois [1, 3, 4] et nous en avons proposé deux [2,5] :

- 1-*Renforcer les secteurs industriels prioritaires* (dans la région de Montréal), (politique conjoncturelle) ;
- 2-*Accélérer la mise en place de la gestion des matières résiduelles* (politique conjoncturelle et structurelle) et la gestion de la mobilité durable (changements climatiques) ;
- 3-*Accélérer la transition vers le numérique et la robotisation de nos infrastructures de transport et de logistique* (politique conjoncturelle) ;

¹⁶ <http://www.blog-illusio.com/2016/06/la-politique-budgetaire-est-elle-toujours-procyclique-dans-les-pays-en-developpement.html>

¹⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Cycle_économique

¹⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_économique

4-*Constituer une réserve stratégique* (politique structurelle) pour éviter des déficits éventuels.

5-Diversifier les sources de revenus pour mieux distribuer le fardeau fiscal entre les contribuables. À Toronto 32% du budget provient des impôts fonciers à Montréal c'est 64%.

Recommandation no 8 : Mettre en place une politique économique conjoncturelle et structurelle afin de relancer l'économie de Montréal et une politique économique et qui permettra d'avoir une viabilité des finances publiques.	
Description	Moyen de mise en œuvre
Définir et mettre en place rapidement une politique économique conjoncturelle pour les cinq ans à venir et politique structurelle pour les 10 prochaines années afin de permettre de maintenir une viabilité des finances publiques	1-Renforcer les secteurs industriels prioritaires 2-Accélérer la mise en place de la gestion des matières résiduelles et de la mobilité durable 3-Accélérer la transition vers le numérique et la robotisation, aider à réaliser cette transition ; 4-Constituer une réserve stratégique ; 5-Diversifier les sources de revenus pour mieux distribuer le fardeau fiscal des contribuables.

5. L'ajout de revenus alternatifs à l'impôt foncier de Montréal

Voyons maintenant ensemble, un résumé du rapport produit par l'Institut des politiques alternatives de Montréal. Rapport intitulé : **En route vers l'autonomie fiscale**, par Stéphanie Gagnon-Laberge, février 2015¹⁹.

Le sujet central de ce rapport est la possibilité de créer des modes de financement complémentaires à ajouter à l'impôt foncier pour les municipalités du Québec. Par le passé, Montréal a déjà eu une taxe de vente de 2 % en 1935. De 1935 à 1942, la ville a déjà perçu un impôt sur le revenu.

La diversification des sources de revenus : des exemples d'ici et d'ailleurs.

La taxe d'accise :

- La Colombie-Britannique, l'Ontario et à Toronto c'est 3% de taxes sur l'hébergement, Montréal c'est 3,5% du prix de la nuitée pour les entreprises commerciales.

Les autres revenus :

- Les redevances sur les aménagements sont des frais initiaux chargés aux entrepreneurs sur les nouvelles constructions de bâtiments. En Ontario c'est 201 villes qui ont adopté cette taxation.
- Taxes sur la spéculation foncière pour les étrangers est de 15% Toronto, Vancouver et de 0 à Montréal.

La taxe de vente :

- Aux É.-U., une partie de la taxe de vente est redistribuée aux villes dans 33 états²⁰, le taux de taxe varie de 0% à 8%, le taux d'impôt sur le revenu varie quant à lui de ,25% à ,50%

L'impôt sur le revenu :

- Aux É.-U., environ 3800 municipalités récoltent de l'impôt sur le revenu, ces municipalités sont réparties dans 16 états.

La taxe sur le numérique :

- En Royaume-Uni 3%, Royaume-Uni 2%, fiscalité à l'ère du numérique, enjeux défis²¹

¹⁹ <http://ipamontreal.org/wp-content/uploads/2018/03/La-fiscalité-municipale-au-Québec-modes-de-financement-alternatifs-à-l'impôt-foncier.pdf>

²⁰ <https://www.taxpolicycenter.org/statistics/local-sales-tax-rates>

²¹ <https://ajbm.qc.ca/wp-content/uploads/2018/05/20180321legal-it-enjeux-fiscaux-a-lere-du-numerique.pdf>

Les perspectives économiques présentées dans le document de la ville de Montréal au sujet de l'évolution du marché montréalais de l'habitation sont éloquentes. Comme mentionné dans ce document à la page 9 « on assiste depuis quelques années à une rareté croissante du nombre de logements locatifs ». La spéculation foncière entraînant son lot de transformations d'unité locative en condo luxueux sans que la ville profite de la manne provenant du gain de capital sur la vente de propriété résidentielle et non résidentielle comme le font d'autres grandes villes à travers le monde.

Cette opportunité nous permet donc d'ajouter d'autres sources de revenus, la taxe sur le gain de capital « avec des conditions appropriées » lors de la vente de propriété résidentielle comme c'est fait en Angleterre et aussi à Londres, aux États-Unis ou ailleurs lorsque c'est applicable.

Recommandation no 9 : Augmenter la part des revenus qui proviennent des sources autres que celle des impôts fonciers.	
Description	Moyen de mise en œuvre
Choisir parmi le coffre d'outil financier les outils les plus adéquats pour augmenter la part des revenus qui proviennent des sources autres que celle des impôts fonciers.	Ajouter aux impôts fonciers actuels, des sources de revenus additionnelles en fonction de la conjoncture économique et de la capacité de payer des citoyens et des entreprises

6-Le contrôle des dépenses

Pourquoi la gouvernance est-elle si importante selon l'IFAC²²

« Les organisations s'efforcent d'être compétitives et durables sur le long terme ; les éléments essentiels sont la création et l'optimisation de la réussite organisationnelle et de la valeur des parties prenantes, une utilisation efficace des ressources et une responsabilisation.

La gouvernance devrait donc être plus qu'un exercice de conformité conçu dans le seul but de satisfaire aux exigences réglementaires – il devrait impliquer à la fois la conformité et le rendement.

La gouvernance encourage une meilleure prise de décision organisationnelle et une responsabilisation pour l'intendance efficace des ressources. Elle se caractérise également par un examen rigoureux, qui peut constituer une pression importante pour améliorer les performances organisationnelles.

Une gouvernance efficace affecte tout le cycle organisationnel : planification stratégique, utilisation des ressources, création de valeur, responsabilisation et assurance. Une telle approche holistique garantit que la gouvernance n'est pas « bloquée » mais « intégrée ». Elle est intégrée à tous les aspects d'une organisation.

Les organisations à succès font référence aux procédures et pratiques de gouvernance de leurs pairs. Ils évaluent régulièrement les résultats pour assurer l'efficacité continue de leurs pratiques de gouvernance et les adapter et les améliorer pour les opportunités et les menaces futures au fur et à mesure que les organisations et leurs environnements changent. »

La gouvernance selon l'OCDE²³

« Les Principes ont pour objet d'aider les responsables de l'action publique à évaluer et améliorer le cadre juridique, réglementaire et institutionnel, organisant la gouvernance d'entreprise **afin de favoriser l'efficacité économique, une croissance durable et la stabilité financière...** »

²² <https://www.ifac.org/>

²³ <https://www.oecd.org/daf/ca/Corporate-Governance-Principles-FRA.pdf>

La mise en place de la norme ISO37001²⁴ (système de gestion anti-corruption)

La norme ISO37001 vise la mise en place d'un système de gestion anticorruption qui fait la promotion de la fiabilité et de la confidentialité de l'information. Elle vise à démontrer à la population que toutes les mesures sont prises pour lutter contre la corruption avec l'adoption des meilleures pratiques dans ce domaine.

Recommandation no 10 : Que la ville de Montréal possède une gouvernance forte et qu'elle soit un chef de file au Québec en matière de lutte anti-corruption et de contrôle des dépenses.	
Description	Moyen de mise en œuvre
Que la ville de Montréal soit exemplaire en ayant une gouvernance forte et qu'elle soit un chef de file au Québec en matière de gouvernance, de lutte anti-corruption et de contrôle des dépenses	Implanter cette norme aux secteurs administratifs qui effectuent des achats. Faire comme la ville de Toronto et allouer suffisamment de ressources financières à ce service/direction.

7-Programme de report des impôts fonciers du Québec pour Montréal (PRIFQM)²⁵

La ville de Montréal dans son exercice 2020 à décider de retarder le paiement des impôts fonciers jusqu'au mois de septembre 2020. Le fait d'utiliser le « terme report des impôts fonciers » dans ce contexte est un mauvais usage qui porte à confusion. Le terme délai de paiement serait plus approprié. Le fait de reporter à une année fiscale ultérieure, les impôts normalement dus au cours de l'année se nomme le report des impôts fonciers²⁶. Nous avons proposé un programme de report des impôts fonciers en 2019. Il a été conçu pour les grandes villes du Québec, mais il peut être implanté à Montréal en premier.

Actuellement, ce programme est en vigueur dans 7 provinces canadiennes et il est présent dans de grandes villes comme Toronto et Vancouver. Ce programme permet aux propriétaires qui sont des aînés de reporter le paiement de leurs impôts fonciers lors de la vente de leur maison. À cause des coûts élevés d'accès à la propriété à Montréal, nous avons cru utile d'ajouter l'accès à ce nouveau programme aux familles avec ou sans enfants. Méchant coup de main à ces derniers. Le financement de ce programme peut être obtenu en augmentant légèrement le taux de la taxe de mutation immobilière dite de « bienvenue » et au besoin, en taxant le gain en capital « de maison résidentielle détenue par des entreprises (voir l'annexe 1) » réalisé sur la vente de propriété au-dessus d'une valeur d'un million de dollars ou d'une taxe sur la spéculation foncière.

Le projet proposé en 2019 devra être adapté au niveau des coûts pour qu'il soit ajusté à la seule population de Montréal ou celle de la CMM au besoin. Voici une illustration de cette possibilité de tarification hors impôts fonciers. En 2020, la Ville de Montréal a créé une nouvelle tranche pour la base d'imposition qui excède 2 000 000 \$. Une augmentation de 0,1 ou 0,2 % aux taux de référence du MAMH permettrait de financer le PRIFQM.

²⁴ https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/archive/pdf/fr/iso_37001_anti_bribery_mss.pdf

²⁵ Projet de création d'un programme des impôts fonciers du Québec, Gilles Thériault, 2^{ème} édition, juillet 2019, ISBN 978-2-9818199-1-8 (PDF), gratuit sur demande.

²⁶ http://www.defenseursfiscaux.com/index.php?option=com_glossary&letter=R&id=112

Tranche de valeur de l'unité. Seuils pour l'exercice 2020 à Mtl	Taux pour la province de Québec,	Taux pour Montréal	Possibilité de tarification pour Québec hors Mtl	Tarification Montréal 2020	Tarification Montréal +0,1%
premiers 51 700\$;	0,5 %		0,5 %	0,5 %	0,6 %
51 701\$ à 250 000\$	1,0 %		1,0 %	1,0 %	1,1 %
excède 258 600\$.	1,5 %		n.a.	n.a.	
258 601\$ à 517 100\$;	n.a.	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,6 %
517 101\$ à 1 034 200\$;	n.a.	2 %	2 %	2 %	2,1 %
excède 1 000 000\$.	n.a.	2,5 %	n.a.	n.a.	n.a.
1 034 200\$ à 2 000 000	n.a.		2,5 %	2,5 %	2,6 %
excède 2 000 000\$.	n.a.		3 %	3 %	3,1 %

Pour donner suite à une demande effectuée en 2019 par l'auteur au ministère des Affaires municipales au sujet de la mise en place d'un éventuel programme, un sous-ministre nous a répondu en mentionnant que les villes peuvent mettre en place un tel programme.

La locomotive économique qu'est Montréal peut certes donner le ton dans ce dossier. Nous vous invitons donc à prendre connaissance du projet de création d'un programme de report des impôts fonciers du Québec pour Montréal, le PRIFQM. C'est un projet porteur qui permet aux citoyens de Montréal d'accepter de nouvelles mesures fiscales proposées dans ce mémoire en échange de la mise en place d'un programme conçu pour eux.

Les membres de la Commission sur les Finances et de l'Administration l'ont bien compris l'année dernière en incluant une recommandation (no 23) au Comité exécutif. Souhaitons que cette recommandation soit proposée à nouveau et acceptée par le comité exécutif cette année. Le PRIFQM est une mesure compensatoire et surtout, elle permettra aux citoyens de demeurer dans leur quartier plus longtemps.

Recommandation no 11 : Mettre sur pied un programme de report des impôts fonciers du Québec pour Montréal « PRIFQM » sur le modèle des prêts étudiants du Québec avec moins de risque. Le financement du programme peut être assuré par une légère hausse des droits de mutation immobilière.	
Description	Moyen de mise en œuvre ²⁷
Permettre aux citoyens aînés de demeurer propriétaire de leur unité d'habitation et aux familles de reporter le paiement des charges fiscales en vue d'acquiescer une maison en reportant le paiement des impôts fonciers au moment de la vente. Le financement du programme peut être assuré par une légère hausse des droits de mutation et aussi par l'introduction d'une taxe sur le gain en capital sur les propriétés de plus de 1 million \$ ou plus.	Créer un projet de loi pour la mise en place du PRIFQM, Définir la portée du PRIFQM, Les prérequis du programme, Détail du programme de prêts, Etc.

²⁷ Voir la référence no 25 à la page précédente : lire le chapitre cinq de l'essai au sujet des solutions proposées.

8-Les réponses aux cinq questions de la commission²⁸.

Thème 1 – Retour à une économie effervescente dans le contexte de la COVID-19

Question	Description	Réponse
1	Faire face au défi budgétaire la ville devrait faire quoi ?	-Maintenir les impôts fonciers au niveau actuel, poursuivre la réduction d'écart R/NR. -Maintenir le niveau de service actuel. -Augmenter les revenus provenant des autres sources que celle des impôts fonciers
2	Si la ville devait baisser le niveau de service, quels services pourrait avoir des coupes	-Un service essentiel comme le transport en commun ne devrait jamais faire de déficit.
3	Est-ce que la ville devrait participer activement à un retour à une activité économique plus forte	-Ajuster son plan d'investissement décennal pour obtenir un ratio d'investissement à 100% de ses revenus annuels question de conserver une viabilité financière.

Détail du 4ième scénario (en référence à la page 20 du document de perspective budgétaire 2021, la référence est en bas de cette page).

Scénario	Contexte	Avantages	Désavantages
4. Augmentation des sources de revenus autres que les impôts fonciers	Pandémie de la COVID-19 et viabilité financière du budget	Respecte le principe utilisateur/payeur des services. Financer le déficit par l'émission d'une obligation de relance .	Difficile politiquement d'avoir à mettre en place des mesures qui existent pourtant ailleurs.

Thème 2 – Amélioration des services aux citoyen(ne)s par des investissements en projets d'immobilisations

Question	Description	Réponse
1	Quels secteurs économique la ville doit-elle augmenter ses investissements dans le cadre de la relance ?	-Prioriser le développement durable et la transition écologique en ayant une meilleure gestion des matières résiduelles et la prévention des déchets. La gestion du transport en commun permet de contribuer à baisser les émissions polluantes qui sont responsables des changements climatiques.
2	Quelle devrait être la priorité dans les aménagements urbains ?	-Prioriser le verdissage et la résilience écologique en vue de participer à la réduction des impacts sur les changements climatiques en finançant adéquatement les aménagements urbains et la création de parcs et de voies actives sécuritaires (VAS). Prioriser le logement abordable.

²⁸http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_PREBUDGET_20190312.PDF

Les recommandations par chapitre

Chapitre	No	Description de la recommandation
1	1	Coordonner les demandes d'aide financière aux gouvernements fédéral ou provincial afin de combler le déficit causé par la COVID-19.
	2	Adapter le processus de financement de la ville de Montréal afin de combler les défis associés au manque de liquidité causé par la pandémie.
2	3	Adapter la loi de l'équilibre budgétaire pour les sociétés de transports collectif.
	4	Augmenter la taxe sur l'essence de 0,01\$ par année, pendant 10 ans.
	5	Créer une nouvelle redevance avec une tarification plus basse que celle utilisée pour le REM pour aider au financement du développement des lignes de métro bleue et orange.
	6	Implanter les compteurs d'eau et la facturation de ce service pour le secteur non résidentiel à l'ensemble des arrondissements de la ville de Montréal.
	7	Mettre en place une ou des mesures de taxation basée sur l'écofiscalité afin d'augmenter le financement du recyclage et du traitement des matières résiduelles, pour mieux soutenir l'industrie et d'assurer un autofinancement de ce service.
4	8	Mettre en place une politique économique conjoncturelle et structurelle afin de relancer l'économie de Montréal et une politique économique et qui permettra d'avoir une viabilité des finances publiques.
5	9	Augmenter la part des revenus qui proviennent des sources autres que celle des impôts fonciers.
6	10	Que la ville de Montréal possède une gouvernance forte et qu'elle soit un chef de file au Québec en matière de lutte anti-corruption et de contrôle des dépenses.
7	11	Mettre sur pied un programme de report des impôts fonciers du Québec pour Montréal « PRIFQM » sur le modèle des prêts étudiants du Québec avec moins de risque. Le financement du programme peut être assuré par une légère hausse des droits de mutation immobilière.

Conclusion

Nous avons vu ensemble que la ville de Montréal peut continuer à jouer son rôle de locomotive économique du Québec. En raison de son dynamisme actuel et de l'équipe en place, elle a l'ouverture d'esprit pour innover et stimuler l'économie dans cette période difficile. Toutes ces solutions doivent servir à avoir un budget viable économiquement. Il ne tient qu'à nous en tant que société et citoyen d'innover et d'être des leaders.

Voilà, c'est déjà fini. Merci à vous, membres de la commission des finances et de l'administration, d'avoir pris le temps de lire ce mémoire.

Gilles Thériault, citoyen de Montréal.

Annexe 1 : Taxation du gain de capital des maisons résidentielles au Royaume-Uni²⁹ (1)

Overview

Annual Tax on Enveloped Dwellings (ATED) related Capital Gains Tax is payable mainly by companies that own UK residential property valued at more than £500,000.

You'll need to complete an ATED-related Capital Gains Tax return if your property:

- is a [dwelling](#)
- is in the UK
- was valued at more than:
 - £2 million (for returns from 6 April 2013 to 5 April 2015)
 - £1 million (for returns from 6 April 2015 to 5 April 2016)
 - £500,000 (for returns from 6 April 2016 to 5 April 2019 onwards)
- is owned completely or partly by a:
 - company
 - partnership where any of the partners is a company
 - collective investment scheme - for example a unit trust or an open ended investment vehicle

Returns must be submitted by 31 January after the chargeable period.

You do not pay [ATED](#) or ATED-related Capital Gains Tax if you own the property direct, rather than through a company.

If you're a non-resident company find out more about [Capital Gains Tax when selling \(or disposing\) of UK property or land](#).

Pour les non-résidents.

« In the **UK**, **Capital Gains Tax** for **residential** property is charged at the rate of 28% where the total taxable **gains** and **income** are above the **income tax** basic rate band. ... For non-**residential** property and other assets, the rates are 10% and 20% for individuals.³⁰»

Note 1 : Afin d'éviter les erreurs de traduction, nous avons conservé le texte original.

²⁹ <https://www.gov.uk/guidance/capital-gains-tax-on-high-value-residential-property#disposals-made-up-to-5-april-2019>

³⁰ Exemptions pour les propriétaires voir <https://www.gov.uk/tax-sell-home>

Annexe 2 : l'inflation au Canada de 2014-2020 selon statistique Canada³¹

Pour la région du Québec

Année	mois	%	Moyenne sur 6 ans
2014		1,4	
2015		1,1	
2016		,07	
2017		1,0	
2018		1,7	
2019		2,1	
			1,22%
2020	Mai	-,4	
	juin	,6	

ⁱ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOCCONSULT_PREBUDGET_20200803.PDF

ⁱⁱ Cette version est disponible en version PDF sur le portail de BAnQ ou sur demande à l'adresse courriel suivante : gilles.theriault51@gmail.com

ⁱⁱⁱ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Montréal](https://fr.wikipedia.org/wiki/Montr%C3%A9al)

^{iv} <https://res.cloudinary.com/villemontreal/image/upload/v1591040274/portail/g8fmtzq3b519pdhnp7cr.pdf>

³¹ <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comparaisons-economiques/interprovinciales/chap11.pdf>